



SOMMAIRE

ACTUALITÉS 2

SPECTACLES 5

SPORTS 6

MODERNISATION DE LA LOI ANTI-SCABS Une pétition de près de 22000 citoyens



PHOTO ALAIN DÉCARIE

et pas une seule question du PQ

QUÉBEC – Malgré la présence de la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, et de plus d'une centaine de lock-outés du *Journal de Montréal*, présents à l'Assemblée nationale pour sensibiliser les élus à l'urgence de moderniser la loi anti-briseurs de grève, l'opposition du Parti québécois n'a pas posé une seule question mardi en chambre sur les intentions du gouvernement libéral à ce chapitre.

Yves Chartrand

chartrand@ruefrontenac.com

Pourtant, la délégation syndicale avait fait précéder sa présence dans le Salon bleu par une manifestation sur le parterre de l'Assemblée nationale et une série de rencontres privées avec Amir Khadir, de Québec solidaire, et Pauline Marois, chef de l'opposition officielle.

Le président du STIJM, Raynald Leblanc, et la présidente de la CSN ont également eu un long entretien avec la nouvelle ministre du Travail, Lise Thériault, en fin d'après-midi.

Selon son attaché de presse, la ministre Thériault a réaffirmé son ouverture à la possibilité de mettre à jour le Code du travail, et plus spécifiquement d'adapter la clause d'établissement aux réalités du marché actuel.

Au sortir de sa rencontre avec Pauline Marois, Claudette Carbonneau a dit souhaiter en point de presse le dépôt rapide d'un projet de loi par le gouvernement pour moderniser cette fameuse notion d'établissement pour restaurer l'esprit de la loi adoptée en 1977, époque où les nouvelles technologies permettant le travail à distance n'existaient pas.

«Mme Marois nous a dit qu'elle ouvrait le débat (sur cette question) avec son caucus aujourd'hui, a précisé la chef syndicale. Je pense qu'il y a urgence pour les travailleurs du *Journal de Montréal* et pour tous les travailleurs dans le domaine des communications.»

En juin dernier, lors d'un conseil national des présidentes et présidents du Parti québécois au mont Sainte-Anne, près de Québec, Pauline Marois avait déclaré être en

faveur d'une modernisation des dispositions anti-scabs.

Refuser de faire cette modernisation des clauses anti-scabs du Code du travail, estimait mardi Claudette Carbonneau, «c'est choisir son camp, le camp des employeurs, et c'est mépriser 253 travailleurs». Le déséquilibre actuel ne peut plus être toléré, dit-elle.

«Quand un patron fait le geste arbitraire de foutre à la porte 253 personnes et qu'il ne sent aucune obligation de négocier parce que lui, en contournant l'esprit des dispositions anti-briseurs, peut continuer de produire impunément, le rapport de force est complètement déséquilibré.»

Le nouveau critique du Parti québécois en matière de relations de travail, le député Guy Leclair, reconnaît qu'il y a une «faible» dans les dispositions anti-scabs du Code du travail et qu'il faut la boucher.

«On va discuter dans notre caucus du moment opportun de sortir cela. Est-ce que ça va se faire aujourd'hui, demain, la semaine prochaine ou le mois prochain?»

suite en page 3

EN MANCHETTES

Commission Bastarache |
Mathieu Boivin

Nomination du juge Michel Simard : Charles Rondeau a intercéde auprès de Marc Bellemare

QUÉBEC – Le collecteur de fonds libéral Charles Rondeau admet volontiers qu'il a fait valoir la candidature du juge Michel Simard auprès de l'ex-ministre de la Justice, Marc Bellemare, à l'été 2003.

À LIRE EN PAGE 4

Spectacles | Télévision
Pascale Lévesque

Claude Dubois dépose une injonction pour empêcher V de diffuser sa télé-réalité

Faut le voir pour le croire, mais pourtant, il n'y a rien de plus vrai. Claude Dubois a déposé une injonction au palais de justice de Montréal en fin d'après-midi mardi pour empêcher la diffusion de son...

À LIRE EN PAGE 5

Sports | Canadien
Marc de Foy

Leblanc et Tinordi auront leur chance face aux Bruins

Les premiers choix au repêchage des deux dernières années du Canadien, Louis Leblanc et Jared Tinordi, de même que Gabriel Dumont et Aaron Palushaj seront parmi les recrues en uniforme...

À LIRE EN PAGE 6

Le coût mondial de l'Alzheimer atteint les 604 milliards

Le coût mondial de la maladie d'Alzheimer et des démences apparentés atteindront 604 milliards de dollars US cette année – soit plus de 1 % du PIB mondial – et au rythme où vont les choses, le nombre de personnes atteintes de ces maladies incurables pourrait tripler d'ici à 2050.

Louis M. Gagné
gagnelm@ruefrontenac.com

C'est ce que révèle un rapport alarmant dévoilé mardi par l'Alzheimer's Disease International (ADI) en ce jour de la Journée mondiale Alzheimer. L'organisation qualifie la situation de la «crise la plus importante du XXI^e siècle» en matière de santé et de problèmes sociaux.

Pour prouver son dire, l'ADI y va d'une comparaison des plus révélatrices : si les soins des démences pour les quelque 36 millions de personnes atteintes étaient un pays, celui-ci se classerait au 18^e rang des économies mondiales. Et si ces soins étaient une entreprise, ses revenus annuels en feraient la plus grande entreprise du monde, loin devant Walmart (414 G\$ US) et Exxon Mobil (311 G\$ US).

Quelque 70 % de ces coûts concernent l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord. On dénombre environ 35,6 millions de personnes atteintes dans le monde. Ce chiffre augmentera

pour atteindre 65,7 millions en 2030 et 115,4 millions en 2050.

Situation alarmante au Québec

La Fédération québécoise des sociétés Alzheimer (FQSA) qualifie la situation d'«alarmante» et malheureusement conforme, toutes proportions gardées, au constat émis dans le rapport intitulé Raz-de-marée : Impact de la maladie d'Alzheimer et des affections connexes au Canada, publié par la Société Alzheimer en janvier dernier.

«Avec le vieillissement de la population, on va assister une hausse en flèche du nombre de nouveaux cas de cette maladie et présentement, on n'a pas les moyens d'y faire face», a déploré en entrevue Sandro Di Cori, directeur général de la FQSA.

Près de 120 000 Québécois sont atteints de la maladie d'Alzheimer et autres démences qui portent atteinte à la mémoire, au raisonnement et au comportement. Les coûts sont esti-

més à environ 1 % du PIB québécois, soit 3,6 milliards de dollars.

Environ 25 000 nouveaux cas seront diagnostiqués cette année, si bien qu'on prévoit le cap des 289 000 personnes atteintes en 2038. Si la tendance se maintient, cette augmentation signifie qu'en 2038, les coûts associés à ces maladies passeront de 3,6 à 37,7 G\$ par an.

Un rapport d'experts ignoré

Le Canada, tout comme le Québec, n'a pour l'instant aucune stratégie nationale de lutte contre la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées. Pourtant, en novembre 2007, le ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, Philippe Couillard, avait créé un comité d'experts pour proposer un plan d'action sur la maladie d'Alzheimer. Le rapport du comité a été rendu public en mai 2009, mais aucune mesure n'a encore été prise par le gouvernement.

Les 24 recommandations du comité portaient sur des évaluations médicales plus rapides, un meilleur accès aux soins, un meilleur soutien pour les aidants et des investissements accrus en recherche.

«Le rapport est bien ciblé et émet de bonnes recommandations, mais



PHOTO D'ARCHIVES ANNIK MH DE CARUFEL

Au Québec seulement, la maladie d'Alzheimer coûte 3,6 milliards de dollars par an.

sa mise en application tarde. S'attaquer à cette problématique demande des investissements, mais l'inaction coûtera plus cher. Il n'est pas trop tard pour agir», a affirmé M. Di Cori.

La FQSA entend redoubler d'efforts ces prochaines semaines pour obtenir des engagements clairs du gouvernement au sujet de la mise en œuvre des recommandations du rapport.

Une journée de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, à l'intention des élus, aura d'ailleurs lieu à l'Assemblée nationale le 21 octobre à Québec. La FQSA souhaite aussi obtenir un entretien sur la question avec le ministre de la Santé, Yves Bolduc.

Le registre des armes à feu sera vraisemblablement sauvé

Stephen Harper s'apprête à perdre son pari. Selon toute vraisemblance, le controversé registre des armes à feu devrait survivre au projet de loi d'une députée conservatrice du Manitoba qui visait à jeter à la corbeille le système informatique qui a coûté la bagatelle d'un milliard de dollars.

Jean-Philippe Pineault
pineaultjp@ruefrontenac.com

Alors que les conservateurs appuient massivement l'initiative de leur collègue Candice Hoepfner, les députés libéraux et bloquistes ont déjà indiqué qu'ils allaient s'opposer massivement à la manœuvre visant à abolir le registre des armes à feu.

À quelques heures du vote crucial sur le projet de loi C-391, tout indique que les députés néo-démocrates, qui détiennent la balance du pouvoir sur ce vote, vont se ranger du côté de leur chef Jack Layton qui, sans vouloir imposer une ligne de parti, a indiqué que le registre devait être maintenu.

Des élus changent leur fusil d'épaule

Pressés par leurs concitoyens amateurs de chasse de se débarrasser du système informatique, plusieurs députés du NPD de régions rurales hésitaient à appuyer le registre.

C'est notamment le cas de Peter Stoffer, un député de Sackville-Eastern Shore, en Nouvelle-Écosse. Bien que ce dernier estime qu'il faut abolir le registre, il a dit lundi qu'il allait

voter en faveur du maintien de celui-ci puisque la majorité de ses électeurs jugent que le registre doit demeurer en place.

Il est le sixième de la douzaine de députés néo-démocrates qui avaient d'abord l'intention de voter avec les conservateurs sur ce sujet mais qui ont finalement choisi de changer leur fusil d'épaule.

Le vote de mercredi promet d'être extrêmement serré. Selon les analyses les plus récentes, 153 députés devraient voter en faveur du registre des armes d'épaule, tandis que 151 devraient se prononcer pour son abolition.

Signe que le vote sera chaud, même le premier ministre Harper a indiqué qu'il allait revenir d'un voyage à New York pour exercer son droit de vote à la Chambre des

communales.

L'abolition ou rien

Consciente que le registre des armes à feu traîne des problèmes, l'opposition à Ottawa a prié les troupes conservatrices d'y apporter des modifications plutôt que d'opter pour l'abolition du système. Une possibilité que l'auteur du projet de loi a balayé du revers de la main.

«Nous pensons que le registre des armes d'épaule doit prendre fin. Nous pensons qu'il coûte trop cher», a lancé Mme Hoepfner.

«Si vous souhaitez l'abolition du registre des armes d'épaule, vous devez élire un député conservateur dans votre circonscription, a lancé la députée. Avec une majorité de députés conservateurs, c'est certain que c'est ce que nous allons faire.»

Les 2 300 agents en services correctionnels du Québec lancent un ultimatum au gouvernement: ils exigent que leur convention collective soit renouvelée d'ici au 15 octobre, sans quoi ils déclencheront une grève générale.

Daniel Renaud

renaudd@ruefrontenac.com

Vers 10 h 30 mardi, plus de 120 d'entre eux ont fait irruption dans la salle où leurs délégués syndicaux sont réunis en conseil général extraordinaire durant deux jours, à Saint-Hyacinthe.

Agitant pancartes et faisant résonner sifflets et trompettes, ils ont déposé une pétition signée par plus de 800 d'entre eux et dans laquelle ils demandent que leurs doléances soient acceptées, sans quoi ils déclencheront des moyens de pression lourds.

«On est là pour vous demander un mandat clair. Il faut que ça bouge», a lancé au micro un représentant des manifestants à l'endroit des dirigeants syndicaux, soulevant les cris et les applaudissements nourris des manifestants qui provenaient de plusieurs coins du Québec.

Les 2 300 agents en services correctionnels du Québec, dont les présentes conditions de travail sont dictées par le dernier décret imposé aux employés de l'État, sont sans contrat de travail depuis le mois de mars.

Ils réclament un rattrapage salarial de 18 % sur 3 ans, ce qui signifie un salaire annuel d'un peu plus de 68 000 \$. Les syndiqués basent leurs demandes sur la différence de salaire qui existe actuellement entre leurs homologues fédéraux et les policiers de la GRC.



Les 2300 gardiens de prison québécois menacent de déclencher la grève

Ils font le même exercice en se comparant aux policiers de la SQ.

Les agents en services correctionnels, qui dénoncent depuis longtemps le problème de surpopulation dans les prisons, exigent également que les établissements promis par le gouvernement soient construits rapidement.

Le syndicat veut aussi l'équité salariale pour les quelques 60 infirmières qu'il représente et une «assistance judiciaire», c'est-à-dire des règles de travail qui s'appliqueraient avec uniformité dans les 19 établissements provinciaux du Québec.

«Actuellement, on a 19 administrateurs qui font ce qu'ils veulent chacun de leur côté avec les employés. On veut des règles claires

qui s'appliqueraient à tout le monde», explique Stéphane Lemaire, président du syndicat.

Le «Presto» va sauter

Le syndicat a déposé ses demandes en vue du renouvellement de la convention collective en décembre dernier. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants du ministère de la Sécurité publique.

Le nouveau ministre Robert Dutil a pris le relais depuis la démission de Jacques Dupuis cet été, et la négociation s'est poursuivie. D'autres séances de négociations sont prévues cet automne, mais la patience des syndiqués a atteint ses limites.

«Il va falloir qu'on arrête de nous mettre des plâtres. On a eu des

promesses qu'on réglerait avant le 30 septembre. Il va falloir que ça aille vite. On attend aujourd'hui ou demain le téléphone du Conseil du Trésor pour nos salaires. Sinon, il y a des moyens lourds qui vont être entrepris», menace Stéphane Lemaire, enhardi par l'enthousiasme de ses troupes.

«Leur os... d'adage que le bœuf est lent et que la terre est patiente, c'est assez», a renchéri le vice-président de la CSN, Roger Valois, dans son style coloré habituel.

«Les politiciens, ça marche comme des Presto, ça prend de la pression. Si ça marche pas, le bouchon va sauter, pis on va brasser le poêle. Assez, c'est assez, il faut que ça bouge», a conclu le chef syndical.

UNE PÉTITION DE PRÈS DE 22000 CITOYENS ET PAS UNE SEULE QUESTION DU PQ...

suite de la page 1

Je ne le sais pas», a-t-il avoué, ajoutant qu'aucune question n'était prévue mardi en chambre sur ce dossier.

«Mais je vous garantis qu'il y aura des questions là-dessus dans les prochains jours et je suis convaincu que nous allons exiger

un projet de loi cet automne», dit Guy Leclair, qui a accepté de déposer en chambre une pétition des travailleurs en lock-out du *Journal de Montréal* signée par 21 759 citoyens dans les derniers mois.

La pétition demande au gouvernement «de mettre en branle tous les moyens dont il dispose de fa-

çon à favoriser dans les meilleurs délais un règlement négocié (dans le conflit du *Journal de Montréal*) satisfaisant pour les parties».

Plus tôt dans la matinée, le député de Québec solidaire a révélé que les trois partis d'opposition travaillaient déjà à construire une motion «pour que l'esprit de la loi anti-scabs soit une fois pour

toutes respecté parce qu'actuellement, elle est bafouée dans le conflit du *Journal de Montréal*».

L'intention, dit Amir Khadir, est «d'ouvrir la loi pour modifier les dispositions» anti-scabs. Selon lui, les partis d'opposition échangent déjà des textes de proposition en vue d'une motion unanime en chambre.

QUÉBEC – Le collecteur de fonds libéral Charles Rondeau admet volontiers qu'il a fait valoir la candidature du juge Michel Simard auprès de l'ex-ministre de la Justice, Marc Bellemare, à l'été 2003.



Charles Rondeau est, avec Franco Fava, l'un des deux collecteurs de fonds que M. Bellemare accuse d'avoir exercé sur lui des «pressions colossales» pour l'inciter à nommer des sympathisants libéraux à des postes de juge. Devant la commission Bastarache, M. Rondeau a raconté mardi comment un «vieux ami», le juge Michel Simard, lui avait demandé d'intercéder auprès de M. Bellemare pour l'aider à obtenir un poste de juge en chef à la Cour du Québec.

«Je l'avais perdu de vue et l'ai retrouvé par le biais d'un de mes voisins, a-t-il relaté. Au cours d'un souper, il m'a demandé si je connaissais le ministre Bellemare. Je lui ai dit que c'était le cas, et il m'a dit : Si jamais tu le vois et qu'il se cherche un bon juge en chef, je pense que j'ai beaucoup d'expérience et que je serais un mosus de bon homme. Il m'a cependant prévenu que le poste de juge en chef adjoint ne l'intéressait pas du tout.»

M. Rondeau dit avoir rencontré M. Bellemare – dans un lieu et à une date qu'il n'a pas su préciser – et lui avoir simplement transmis cette information. L'ex-ministre de la Justice aurait accueilli la suggestion avec placidité. «Quelques jours plus tard, il m'a appelé pour me dire qu'il ne pouvait pas nommer M. Simard juge en chef, mais qu'il pourrait comme juge en chef adjoint», s'est souvenu le collecteur de fonds.

En dépit de ses prétendues réticences, M. Simard a été nommé juge en chef adjoint de la Cour du Québec à l'automne 2003. Rappelons que Marc Bellemare a allégué, lors de son témoignage, qu'il aurait

Commission Bastarache

Nomination du juge Michel Simard

Charles Rondeau a intercédé auprès de Marc Bellemare

préféré la candidature de Me Claude Chicoine à ce poste. Il a aussi soutenu que les juges Marc Bisson et Line Gosselin-Després devaient leur nomination aux pressions du collecteur Franco Fava, avec la bénédiction du premier ministre Jean Charest.

Charles Rondeau a par ailleurs admis être allé à une vingtaine de reprises au cabinet du premier ministre Charest entre août 2003 et mars 2004, comme le démontrent les registres d'entrée de l'édifice. Il a expliqué que le gouvernement libéral fraîchement élu avait d'abord eu recours à lui pour recruter du personnel politique pour les cabinets ministériels et les bureaux de circonscription des députés.

Il a précisé avoir ensuite aidé Chantal Landry, responsable des nominations au cabinet du premier

ministre, à combler des postes dans l'administration publique. «Il y a un paquet de nominations à faire, et Mme Landry peut pas passer la journée à se creuser la tête, alors avec d'autres, comme Benoît Savard et Violette Trépanier, on lui donnait des noms pour aller à telle ou telle place», a précisé M. Rondeau, qui a assuré qu'il n'avait «jamais» été question de nominations de juges dans les bureaux du premier ministre.

Par ailleurs, le ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, a révélé mardi devant la commission que l'avocat Marc Bisson – fils de Guy Bisson, son organisateur électoral de longue date – lui avait directement demandé, au cours d'un repas le 6 novembre 2003, de l'aider à obtenir un poste de juge. M. MacMillan a indiqué avoir, en

bon député, rapidement porté la demande de son commettant à l'attention de M. Bellemare.

«Le 26 novembre, quand Marc Bisson a été nommé, M. Bellemare m'a montré son certificat de nomination qu'il venait de signer, s'est-il souvenu. Il avait l'air aussi content que moi, il n'avait pas du tout l'air d'un gars forcé. D'ailleurs, je n'ai jamais eu aucun reproche de M. Bellemare de la démarche que j'ai faite.»

En début de journée, les procureurs de la commission ont longuement contre-interrogé l'ex-sous-ministre Georges Lalonde, qui avait offert lundi un témoignage confirmant en bonne partie les allégations de M. Bellemare. Les procureurs ont souvent tenté de relever des contradictions entre certains détails de sa déposition et le témoignage de Marc Bellemare, ce qui a poussé l'avocat de M. Lalonde à s'opposer régulièrement aux manœuvres de ses confrères.

De passage à Saint-Georges de Beauce, où il devait plaider trois causes, Marc Bellemare a d'ailleurs nié sur les ondes du réseau TVA les rumeurs «farfelues» selon lesquelles il se serait entendu avec M. Lalonde pour qu'il corrobore son témoignage.

«Il n'y a absolument aucune collusion. Je ne parle pas avec M. Lalonde, inquiétez-vous pas. Je peux vous assurer que M. Lalonde est d'une grande indépendance, et moi aussi.»



Le ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, a révélé que l'avocat Marc Bisson lui avait directement demandé de l'aider à obtenir un poste de juge.

PHOTO YVAN TREMBLAY

PHOTO YVAN TREMBLAY



PHOTO COURTOISIE

Claude Dubois dépose une injonction pour empêcher V de diffuser sa télé-réalité

Faut le voir pour le croire, mais pourtant, il n'y a rien de plus vrai. Claude Dubois a déposé une injonction au palais de justice de Montréal en fin d'après-midi mardi pour empêcher la diffusion de son émission en soirée à V. Non pas en vain.



PASCALE LÉVESQUE

levesquep@ruefrontenac.com

Au lieu de *Dubois en réalité*, l'émission qui les met en vedette, sa conjointe Crystal Miller, sa petite famille et lui, depuis la semaine dernière, V a été contrainte de diffuser un épisode de *Rire et Délire* mardi soir.

Le chanteur avait pourtant clamé, et insisté, dans toutes ses entrevues promotionnelles qu'il conservait le droit de regard sur le montage et toutes les images

qui ressortaient de *Dubois en réalité*. Rappelons que le premier de 14 épisodes a été vu par 326 000 curieux la semaine passée. Épisode où le chanteur a répété à plusieurs reprises que les critiques, et ce que les gens pensaient de lui, il s'en foutait. Difficile d'imaginer, dans ce contexte, ce qui pouvait à ce point lui déplaire dans le contenu de cette deuxième émission pour qu'il souhaite en empêcher la diffusion.

Vtélé a d'abord fait part de la nouvelle vers 16 h 30 sur la plateforme de média social Twitter. «Claude Dubois a déposé une injonction contre la diffusion de l'émission de ce soir qu'il n'a pas approuvée. Plus d'infos à venir», pouvait-on lire.

Voici le communiqué envoyé par V à 19 h 15 mardi et qui explique «officiellement» les faits.

DU DIVERTISSEMENT HONNÊTE ET AUTHENTIQUE POUR LE PUBLIC QUÉBÉCOIS

Montréal, le 21 septembre 2010 – Suite à une requête déposée par Claude Dubois, la Cour supérieure du Québec a émis une injonction interdisant la diffusion de l'émission «DUBOIS EN RÉALITÉ» de ce soir. Dans sa

requête, M^e Parizeau qui représente Claude Dubois indique que l'épisode prévu ce soir à la grille de V n'a pas été approuvé par l'artiste-vedette de la télé-réalité. V présentera un épisode de «RIRE ET DÉLIRE» en remplacement de «DUBOIS EN RÉALITÉ» à 19h00 ce soir.

«Ce n'est pas Monsieur Dubois qui viendra dicter ce que nous diffuserons sur nos ondes», indique Maxime Rémillard, coprésident et chef de la direction de V. «Nous avons été transparent dès le départ dans ce projet, et notre rôle comme diffuseur est de présenter du divertissement honnête et authentique pour le public québécois.»

«Nous avons respecté le contrat qui stipule un droit de regard et non un contrôle absolu sur le produit fini. D'ailleurs, le juge n'a pas voulu statuer sur la portée exacte d'un droit de regard», indiquent les producteurs de Trio Orange. «Nous avons embarqué dans l'aventure de bonne foi, et on ne voit pas pourquoi on changerait les règles du jeu à mi-parcours. Nous collaborerons avec Monsieur Dubois et la direction de V pour résoudre cette impasse dès que possible.»

«DUBOIS EN RÉALITÉ» fera relâche cette semaine.

L'OFF Festival de jazz L'ANNÉE DU RENOUVEAU

Nouvelles dates, nouveaux lieux et nouveaux défis. C'est ainsi qu'on pourrait résumer L'OFF Festival de jazz, qui aura lieu cette année du 15 au 23 octobre.

Une première série de cinq concerts aura lieu les 15 et 16 octobre au cœur du Quartier latin.

Au programme : Boom Jacak, l'Orkestre des Pas Perdus, Grûv'N Brass, Nozen ainsi que le Combo latin du département de musique de l'UQAM. À cela, il faut ajouter le concert d'ouverture, le 15 octobre au Lion d'Or, intitulé Il était une fois dans L'OFF. Le concert mettra en vedette 11 musiciens qui offriront 11 pièces créées spécialement pour cette occasion.

Une belle façon de souligner le 11^e anniversaire de l'événement!

Pour leur part, les concerts de 20 h et 21 h 30, qui se dérouleront à la Sala Rossa, au Gesù, à la chapelle historique du Bon-Pasteur, à la Maison de la culture Frontenac et au Lion d'Or, permettront de voir à l'œuvre Joël Miller, Jazzlab, Yves Léveillé, David Mott et Darren Sigismund, Myra Melford, Marianne Trudel et Alexandre Grogg, Jean-Nicolas Trotter, Steve Raegle ainsi que la poète innue Joséphine Bacon.

Les 5 à 7 seront aussi de retour au Dièze Onze avec Michel Berthiaume Quintet, Parc X-Trio, Maînouche Swing Quintet, Sonia Johnson, Jean-Marc Hébert, Odd Lot, André Bourgeois Quartet et Bomata, tandis que la Série Nocturne, à la Casa Del Popolo, promet des moments disjoints en compagnie d'Antoine Berthiaume, Jon Lindhorst, Jake Henry, Magnitude 6, Rémi-Jean

LeBlanc, Projet LP, Vulgarités et Anna Webber.

Le tout se terminera le 23 octobre au Lion d'Or avec non pas un, mais bien deux lancements d'album! Ce sont ceux du batteur Karl Jannuska, qui sera accompagné de la chanteuse Sienna Dahlen, et du saxophoniste Pierre Labbé. Ce dernier sera accompagné de 13 musiciens.

Tous les détails sur la programmation de L'OFF Festival de jazz ici.

RueFrontenac.com



Leblanc affrontera les Bruins

« Une belle chance s'offre à moi »

Les premiers choix au repêchage des deux dernières années du Canadien, Louis Leblanc et Jared Tinordi, de même que Gabriel Dumont et Aaron Palushaj seront parmi les recrues en uniforme lors du premier match préparatoire du Tricolore, mercredi soir au Centre Bell contre les Bruins de Boston.



MARC DE FOY

defoy@ruefrontenac.com

Si les jeunes sont nerveux, rien ne paraissait lorsqu'ils ont commenté l'heureux événement mardi après la séance d'entraînement qui s'est tenue dans les quartiers de

l'équipe à Brossard.

«C'est évidemment une belle chance qui s'offre à moi, a dit bien calmement Leblanc. Je pense fournir un bon effort depuis le début du camp. Cette rencontre sera une autre occasion de montrer ce que je peux faire. Je suis un peu nerveux, mais je vais prendre le reste de la journée pour relaxer. Mercredi, je vais me préparer comme j'ai l'habitude de le faire.»

«Louis! Louis!»

Reste que ce ne sera pas une soirée comme une autre. Leblanc va probablement entendre la foule scander son nom, comme au jour où le Tricolore en avait fait son premier choix à la séance de repêchage présentée à Montréal il y a deux ans.

D'ailleurs, Hal Gill n'a pas manqué de lancer «Louis! Louis!» en le voyant entouré des journalistes dans le vestiaire.

«Je ne sais pas à quoi m'attendre, mais si les spectateurs veulent crier mon nom, ce sera plaisant, a continué Leblanc. Par contre, je ne peux pas changer mon jeu.»

En d'autres termes, le joueur de

centre ne tentera pas de transporter la rondelle d'un bout à l'autre de la patinoire pour essayer d'épater la galerie.

«On essaie de ne pas penser à la foule dans le cours d'un match, a repris Leblanc. Même s'il s'agira d'une première présence dans l'uniforme du Canadien, je devrai aborder cette rencontre comme tout autre match. J'ai hâte de voir où j'en suis dans ma progression.»

Leblanc verra un changement dans le tempo même si les deux équipes compteront plusieurs recrues dans leurs rangs.

Outre les quatre noms mentionnés plus haut, cinq autres recrues figuraient parmi les 24 joueurs susceptibles de prendre part à ce qui sera le premier d'une série de cinq matchs en six jours. De ce nombre, on comptait deux attaquants et deux défenseurs de trop.

Carey Price et Curtis Sanford se partageront la tâche devant le filet.

Avec Dumont et Conboy

Leblanc s'entraînait avec deux autres recrues, à savoir Dumont et le colosse Andrew Conboy. S'il joue avec ces deux joueurs contre

les Bruins, il n'aura pas à s'en faire pour sa protection.

«Notre trio fait de bonnes choses, a raconté Dumont. Je m'entends bien avec Louis. On se repère facilement sur la glace. On se parle en français sur le banc.»

Dumont a bien l'impression qu'il ressentira des papillons quand la cloche sonnera.

«Je m'attends à être nerveux au début, a-t-il raconté. C'est toujours stressant de faire ses débuts dans un niveau qui nous est inconnu. On a besoin de quelques présences sur la glace, puis ça part! Mon objectif est de connaître un bon match et de m'amuser.»

Il y a fort à parier que ce sera la fête aussi dans son village natal de Dégelis, municipalité du Bas-Saint-Laurent comptant 2 500 âmes.

Formation probable du Canadien

Enfin, voici un aperçu de ce que pourrait être la formation pour le match contre les Bruins :

Gardiens :

Carey Price et Curtis Sanford

Défenseurs :

Hal Gill, Josh Gorges, Jared Tinordi, Jaroslav Spacek, Frédéric Saint-Denis, Yannick Weber

Attaquants :

Aaron Palushaj, Tomas Plekanec, Michael Cammalleri, Tom Pyatt, Jeff Halpern, Maxim Lapiere, Benoit Pouliot, Olivier Fortier, Travis Moen, Andrew Conboy, Louis Leblanc, Gabriel Dumont

Autres joueurs susceptibles de jouer

Défenseurs :

Sébastien Bisailon et David Urquhart

Attaquants :

Ben Maxwell et Ian Schultz

Alexandre Bilodeau : universitaire, blogueur et... toujours skieur

Médaillé d'or olympique, Alexandre Bilodeau devient ambassadeur-blogueur. Mais ne vous inquiétez pas, il n'est pas question de sa retraite des pentes. De fait, il revient d'Argentine, où il a participé à son troisième camp durant l'été pour préparer sa prochaine saison en Coupe du monde.



Le champion skieur s'associe au site jecomprends.ca, nouveau magazine interactif et éducatif lancé mardi par la Banque Nationale. Il en est le porte-parole avec l'animatrice Sophie Ducharme et en devient aussi collaborateur.

«La finance, c'est beaucoup comme le sport en ce sens que ça prend un bon coach pour réussir», a commenté Bilodeau.

Alexandre Bilodeau ne se considère pas comme un grand connaisseur. «Il y a des experts dans l'équipe», mentionne-t-il.

C'est de famille

Sachez que Bilodeau est modeste : il a entrepris sa première année universitaire, justement en finance, à Concordia il y a deux semaines. Geoff Molson, président du Canadien, y est son mentor. Son père est de surcroît fiscaliste et sa mère possède une formation d'administratrice.

«Ce que j'apprécie est que le contenu n'est pas commercial ni publicitaire, à part un logo. Il ne s'agit pas non plus d'un point de vente. On y traite de divers sujets tels le coût d'avoir un enfant, la façon de procéder pour un REER, l'élaboration d'un budget personnel et plus encore, de façon crédible et compréhensible pour tous et toutes», raconte-t-il.

Quel sera le rôle de Bilodeau? «Je vais écrire un blogue. Par exemple, lorsque je serai en Suisse pour une Coupe du monde, je jaserai du système bancaire de ce pays», précise-t-il.

Le site jecomprends.ca est fait en collaboration avec McGill, l'UQAM et Radio-Canada.

Un été sur... la neige

Alexandre Bilodeau n'a pas chômé depuis sa célébrité acquise aux Jeux olympiques de Vancouver.

Animation de conférences et visites dans les écoles ont été nombreuses pour lui depuis et, en plus, il a repris l'entraînement aussi tôt qu'en mai, même si la prochaine saison au cirque blanc ne s'amorcera pas avant décembre.

«Je ne me plains pas parce que de rester à ne rien faire ne colle pas à mon tempérament!», lance-t-il.

Avant l'Argentine, il a participé à deux autres stages sur la neige, à Whistler et au mont Hood, en Oregon.

«Il faut toujours trimer dur pour continuer d'aller plus loin dans sa passion», dit-il.

Un autre camp suivra en Europe à la mi-octobre.



«Il faut toujours trimer dur pour continuer d'aller plus loin dans sa passion», raconte Alexandre Bilodeau, médaillé d'or aux Jeux de Vancouver.

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

PRIMEUR

Trois courses assurées pour Carpentier

Patrick Carpentier ne sera pas au volant de la Ford no 26 de Latitude 43 ce week-end à Dover. En revanche, le Québécois a maintenant l'assurance de faire trois autres courses pour l'équipe, c'est-à-dire celles de Kansas City, de Fontana et de Charlotte.

Dominic Fugère

fugèred@ruefrontenac.com

S'il restera huit courses de coupe Sprint après Dover, Carpentier devrait en disputer plus de la moitié car il espère que l'équipe lui confiera le volant de la voiture aux couleurs de l'Air National Guard pour trois ou qua-

tre départs supplémentaires. Ce week-end, l'équipe a encore choisi de faire confiance à Jeff Green, un spécialiste des courtes pistes qui, malheureusement, ne s'est pas qualifié au New Hampshire la semaine passée.

«Notre relation est excellente avec l'équipe et cette entente nous permet de continuer de travailler quelque chose à plus long terme avec eux et, peut-être même, d'envisager de faire quelque chose ensemble l'an prochain», a commenté Robert Desrosiers, agent d'affaires de Carpentier.

En plus des trois courses que disputera le vétéran, les ovales de Martinsville, de Talladega, du Texas, de Phoenix et de Homes-

tead-Miami sont encore au calendrier d'ici à la fin de la saison. Deux de ces circuits (Texas et Homestead-Miami) sont des ovales intermédiaires où Latitude 43 aime faire confiance à Carpentier.

Martinsville et Phoenix sont de courtes pistes, mais le Québécois s'est qualifié sur ce dernier circuit lors de sa première tentative sur ovale en coupe Sprint en 2007. Qui plus est, il s'agit d'un ovale de un mille sans grande inclinaison très similaire à celui du New Hampshire où Green n'a pu se qualifier le week-end dernier. Quant à Talladega, la nature spéciale des super-ovales où les moteurs sont bridés pourrait encourager l'équipe à faire appel à un spécialiste de ce genre de circuit.



Le SCOOP à tout prix

Vous êtes confortablement assis dans votre salon, les pieds sur le pouf. Vous regardez la télé ou vous écoutez la radio quand l'annonceur confirme votre décès.

«Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur X...», laisse tomber l'annonceur, le regard sombre, avant de confirmer, le regard soudainement moins sombre, que Carey Price sera devant le filet du Canadien ce soir contre les Bruins de Boston.

Essayez un peu d'imaginer la réaction de ce pauvre Pat Burns, l'autre jour, quand TSN a annoncé sa mort. Faut-il s'étonner de ce genre de nouvelles? À vrai dire, de moins en moins.

Les journalistes, c'est connu, carburent aux scoops. Mais avec l'arrivée d'Internet, les nouvelles, vérifiées ou non, se répandent à une vitesse effarante. C'est souvent n'importe quoi, mais le n'im-

porte quoi, qu'on le veuille ou non, a le mérite d'attirer l'attention, mais aussi de soulever l'indignation.

Il y a une différence entre annoncer la mort de quelqu'un et l'identité de la nouvelle blonde d'une «vedette» d'Occupation Double. Ça va tellement vite de nos jours que c'est rendu qu'il y a des scoops qui se font scooper en cours de route. C'est vite en maudit, ça, madame.

Des nouvelles... fausses

Devant la prolifération de primeurs non fondées, Rue Frontenac, histoire de vous mettre en garde, vous soumet une série de nouvelles qui, si jamais elles sont publiées sur un site Internet ou ailleurs, seront toujours fausses.

Des exemples? En voici quelques-uns...

– Claude Brochu tente d'acheter la concession des Pirates de Pittsburgh pour la déménager à Montréal. Furieux, Régis Labeaume lui offre deux fois le prix et déménage

les Pirates à Québec. Brochu, lui, hérite des Capitales de Québec et gonfle à nouveau son compte en banque.

– Le même soir, Carey Price vole quatre buts aux Leafs, le match, la montre de Jacques Martin et la blonde de Kostitsyn.

– Tiger Woods, à court de commanditaires, devient le porte-parole de Viagra.

– Barry Bonds déclare enfin qu'il était dopé jusqu'aux oreilles dans sa tentative de battre le record de circuits de Hank Aaron.

– Mario Lemieux fait un retour au jeu avec le... Canadien et porte le numéro 49 en l'honneur de Jean Béliveau (4) et du Rocket (9). Et il en score quatre le premier soir. Et mérite les trois étoiles avant d'annoncer sa retraite pour de bon.

– Après une victoire in extremis du Canadien, Jacques Martin, au cours de sa traditionnelle conférence de presse, est surpris à danser la lambada. Les journalistes sont sous le choc.

– Vincent Lecavalier est échangé au Canadien.

En voulez-vous d'autres?

– Les gants de Marian Hossa sont finalement retrouvés dans un placard poussé du Centre Bell. On retrouve également la sacoche de sa mère. L'enquête se poursuit toujours.

– Coco Laboy décide de faire un retour au jeu avec les Capitales de Québec. John Boccabella itou.

– Le commissaire du baseball Bud Selig achète un condo à Mont-Laurier et décide de passer ses hivers au Québec.

– Elvis n'est pas mort.

– Un joueur du Canadien (appelons-le Fernand Dubonnaire) devient le premier joueur dans l'histoire de la LNH à garder les buts en première période, à jouer en défense en deuxième et à marquer deux buts comme ailier droit en troisième. «Incroyable!», s'exclame Benoit Brunet.

– Le Canadien gagne la coupe Stanley!